

Communiqué du 22/11/2024

Madame la Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire : halte à la casse des politiques publiques !

Les récentes annonces de coupes drastiques dans les budgets alloués à la culture, au sport, à la vie associative et aux engagements citoyens (l'éducation populaire) en Pays de la Loire suscitent une profonde indignation.

Réduire de manière aussi brutale les subventions allouées à des activités essentielles, vectrices d'émancipation et de cohésion sociale, revient à fragiliser notre tissu collectif, à étouffer les initiatives locales et à nier l'importance du bien commun.

Madame la Présidente, dans un message posté sur un réseau social, vous avez justifié cette démarche en questionnant la pérennité d'un système « dépendant de l'argent public ». Cette affirmation, s'apparente à une attaque frontale contre les valeurs fondatrices de notre modèle républicain et démocratique, venant percuter le sens même des démarches au service de l'intérêt général.

Culture et solidarité : des piliers à défendre, pas à sacrifier

La culture, le sport, l'éducation populaire et globalement la vie associative ne sont pas des dépenses superflues : ce sont des **investissements essentiels**. La culture nourrit nos esprits, le sport entretient nos corps, la vie associative soutient nos territoires et l'engagement citoyen renforce notre démocratie. Ces domaines participent à la qualité de vie des habitant·es de la région, et à la transmission de valeurs de solidarité et de partage. Ils sont les leviers d'une économie diversifiée, ancrée sur les territoires et génératrice d'emplois locaux non délocalisables.

Un mépris des responsabilités publiques

La compétence culturelle partagée, a été reconnue par plusieurs textes fondamentaux de notre République. L'article 103 de la loi NOTRe affirme une responsabilité publique conjointe entre l'État et les collectivités pour garantir le respect des droits culturels des citoyennes et citoyens. De même, la loi LCAP de 2016 réaffirme l'importance de politiques publiques construites en concertation avec les acteurs et actrices culturel·les.

Réduire les moyens consacrés à ces politiques, c'est attaquer violemment et profondément ces engagements. C'est ignorer que la culture comme le sport et la vie associative sont garants de la diversité, de l'inclusion et de la vitalité des territoires, y compris du point de vue économique.

Le prix de l'abandon

Avec une réduction de 70 % des subventions culturelles, ce sont des **lieux associatifs culturels de proximité** qui fermeront, des festivals qui s'éteindront, des équipes administratives et de création artistique qui disparaîtront, avec un effet direct sur l'emploi dans la région.

Avec moins de moyens pour la culture, le sport et la vie associative, ce sont des milliers d'habitantes et d'habitants qui perdront des espaces de solidarité, de rencontres, de bien-être et d'émancipation.

Avec une dévalorisation de l'engagement citoyen, ce sont nos capacités d'agir ensemble face aux crises démocratiques, sociales, économiques et environnementales qui s'éroderont.

Ce démantèlement reflète une vision économiciste à courte vue, ignorant que ce qui n'est pas financé aujourd'hui coûtera bien plus cher demain, sous forme d'isolement, d'inégalités accrues, et de perte de cohésion sociale.

Notre appel: un front uni pour les politiques publiques

Nous appelons l'ensemble des citoyennes et citoyens, des actrices et acteurs culturels, sportifs et associatifs, ainsi que l'ensemble des élu·es attaché·es à l'intérêt général, à se mobiliser le lundi 25 novembre, à partir de 8h30, devant l'hôtel de région des Pays de la Loire, contre cette vision réductrice des politiques publiques. Nous exigeons que la Région revoie ses arbitrages budgétaires, qu'elle respecte ses responsabilités publiques et qu'elle renouvelle son engagement pour le bien commun.

Alors que nous demandons que les arbitrages gouvernementaux se fassent en faveur des territoires, nous ne tolérerons pas que l'austérité s'abatte sur les initiatives les plus précaires, qui ne recherchent pas le profit mais l'utilité sociale, qui ne ferment pas leur outil de travail mais se battent chaque jour pour maintenir l'emploi local, qui prennent soin de nos cœurs et de nos esprits pour construire un avenir plus serein et partagé.

Cette attaque sans précédent en Pays de la Loire constitue la partie émergée de l'iceberg, tant de nombreuses alertes nous remontent actuellement depuis de multiples territoires. C'est pourquoi nous nous insurgeons face à cette situation régionale tout comme nous le ferons partout où cela sera nécessaire, soucieux que ce vent d'austérité soufflé par le gouvernement ne propage pas l'incendie à l'ensemble du territoire national, métropolitain et ultra-marin.

Nous ne nous résignerons pas. Les droits culturels, la diversité des pratiques, la vitalité associative et l'engagement citoyen ne sont pas des options. Ce sont des nécessités pour bâtir un avenir désirable, solidaire et juste.

Unissons nos voix!

Nous resterons mobilisé·es et solidaires pour exiger des politiques publiques à la hauteur des défis de notre époque. Ensemble, préservons ce qui nous relie, ce qui nous élève, ce qui fait commun !

Les signataires

Communiqué rédigé à l'initiative de l'UFISC, Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles

ACTES IF - Réseau de lieux artistiques et culturels indépendants en lle-de-France

ACNAREP - Association des CNAREP

ALIICE - Association des Lieux Intermédiaires Indépendants du Centre-Val de Loire

ASTRE - Réseau des Arts visuels en Nouvelle-Aquitaine

CITI - Centre International pour les Théâtres Itinérants

FAMDT - Fédération des acteurs et Actrices de Musiques et Danses Traditionnelles

FEDELIMA - Fédération de lieux de musiques actuelles

FERAROCK - Fédération des Radios Associatives Musiques actuelles

FEDELIMA - Fédération de lieux de musiques actuelles

FNAR - Fédération nationale des arts de la rue

FNGEC - Fédération nationale des groupements d'employeurs culture

FRACA-MA - Pôle région Centre-Val de Loire musiques actuelles

FRAAP - Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens

FUTURS COMPOSES - Réseau national de la Création musicale

GRANDS FORMATS - Fédération nationale des grands ensembles et des collectifs d'artistes de jazz et musiques improvisées

LES ALLUMES DU JAZZ

LES LOCALOS

LE POLE DE COOPERATION POUR LA FILIERE MUSICALE EN PAYS DE LA LOIRE

LE RIM - Réseau des Indépendants de la Musique en Nouvelle-Aquitaine

LE RIF – Réseau des Musiques Actuelles en Ile-de-France

RADIO CAMPUS FRANCE

SMA – Syndicat des Musiques Actuelles

THEMAA - Association Nationale des Théâtres de Marionnettes et des Arts associés

ZONE FRANCHE - Réseau des musiques du monde

- ► Consulter la liste des signataires mise à jour <u>en ligne</u>.
- ► Contact : Grégoire PATEAU, Chargé des dynamiques territoriales : gregoire.pateau@ufisc.org

L'**UFISC**, Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles, réunit seize organisations du champ des arts et de la culture, se réclamant de l'économie sociale et solidaire. Fédération professionnelle, elle regroupe ainsi, par subsidiarité, sur l'ensemble du territoire, près de 2 500 entreprises artistiques et culturelles. Elles sont réunies au sein de l'UFISC autour du *Manifeste pour une autre économie de l'art et de la culture*, qui défend les principes de diversité culturelle et de droits culturels, de coopération et d'économie solidaire, et de coconstruction citoyenne de l'intérêt général.